



LETTRE DE SOUTIEN A GERARD OLIE

Depuis la rentrée 2009, les éducateurs de l'EREA de Villefranche sont en grève pour demander la création de deux postes d'éducateurs supplémentaires, nécessaires au regard des effectifs élèves. Pour casser le mouvement de grève, l'inspecteur de l'Aveyron a entamé une procédure disciplinaire à l'encontre de notre camarade Gérard Olié, professeur des écoles, éducateur à l'EREA de Villefranche-de-Rouergue, militant syndical CGT.

On lui reproche un soi-disant « *refus de déférer à un ordre de réquisition* » (produit et signé par le directeur le directeur de l'EREA, alors que seul le Préfet possède cette prérogative, dans des conditions très précises, encadrées par la loi). Un préavis de grève en bonne et due forme avait été déposé par la CGT Educ'action au niveau national et seule une partie des personnels était gréviste, les non-grévistes pouvant donc tout à fait assurer le bon fonctionnement de l'internat, ce qui ne nécessitait donc pas de « réquisition » de la part de l'administration. On lui reproche ainsi un « *abandon de poste* » qui peut avoir des conséquences graves pour sa carrière.

Parmi l'ensemble des militants CGT mobilisés dans cette action et ayant fait l'objet de réquisitions illégales, seul Gérard Olié est sous le coup d'une procédure disciplinaire. On peut donc penser qu'il y a de la part de l'IA une volonté de faire un exemple en ciblant ce militant.

Devant de telles pratiques nous dénonçons l'atteinte au droit de grève, la tentative d'intimidation et nous exigeons l'arrêt immédiat des poursuites disciplinaires à l'encontre de Gérard Olié. Nous exigeons également que soit pris en compte l'intérêt des élèves et que soient créés à la rentrée 2010 les deux postes d'éducateurs manquants.

Nom :

Prénom :

qualité :

Signature :